DEPARTEMENT DES **DEUX-SEVRES**

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

Convocation du Conseil Municipal:

le 13 septembre 2011

Votants: 45

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 26 septembre 2011

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

DISPOSITIF APPELS A PROJETS ET EXPERIMENTATION EN DIRECTION DE LA **JEUNESSE**

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi 26 septembre 2011

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS -Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2011

DELIBERATION D20110387

VIE ASSOCIATIVE

DISPOSITIF APPELS A PROJETS ET EXPERIMENTATION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse, la Ville de Niort souhaite que soit renforcée, sur l'ensemble de son territoire, l'offre de loisirs éducatifs de qualité en direction des jeunes.

Depuis 2009, la Ville de Niort accompagne donc tout particulièrement les projets des associations qui s'inscrivent dans le cadre des priorités suivantes :

- renforcer l'égalité d'accès pour tous aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs,
- promouvoir réflexions et actions sur le rôle éducatif des adultes et des jeunes ;

et tout en poursuivant les objectifs suivants :

- valoriser les jeunes individuellement et collectivement pour favoriser le développement personnel et la socialisation,
- promouvoir la mixité au sens large du terme : mixité sociale, culturelle...,
- soutenir les actions visant à améliorer l'information de tous et rendre les jeunes acteurs de la prévention globale, de la santé, de la protection de l'environnement et de la sécurité routière.

Les projets proposés s'inscrivent dans les orientations thématiques suivantes : activités culturelles et artistiques (résidences musicales, évènement citoyen et festif...), éducation à l'environnement, prévention santé, sécurité, activités physiques ou sportives, voyage et mobilité sociale.

Pour chacune de ces thématiques, des orientations prioritaires ont été définies par la Ville en concertation avec les acteurs de terrain et constitueront le cadre dans lequel devront s'inscrire les actions de l'appel à projets jeunesse.

Parallèlement, dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion pour 2009 à 2012, la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) s'est engagée à accentuer sa politique en direction des enfants et des jeunes. Ainsi, elle soutient les projets en direction du public « jeunes », en vue de développer leurs responsabilités et contribuer à leur intégration dans la société. Elle subventionne notamment les projets de départ en vacances, et d'accès à la culture.

Dans le cadre de l'expérimentation jeunesse, 2 projets rentrant dans les critères d'éligibilité de la CNAF, ont fait l'objet de l'octroi d'une subvention de fonctionnement : les actions "Improvisation Ados Quartiers" et le séjour pédagogique à Paris.

Il vous est donc proposé d'accorder des subventions aux associations citées pour des actions en faveur de la jeunesse.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

CSC de Ste Pezenne pour le séjour pédagogique à Paris	3 600 €
Association Aline et Compagnie pour les ateliers "IAQ"	5 000 €
Association Planètes sciences	9 000 €

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE